



**Contribution de Christine Desouches, Présidente ASOM**

***Présentation rapport sur l'Avenir de la Francophonie***

**17 décembre 2025**

***Propos d'ouverture***

Chères Consœurs, chers Confrères,  
Mesdames et Messieurs, Honorables Invités,  
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,  
Chers amis,  
Monsieur le Député,

C'est avec un intérêt renouvelé et manifeste que l'Académie des Sciences d'Outre-Mer s'honore de vous recevoir ce jour, rue La Pérouse, pour la présentation du Rapport d'information si dense et si passionnant que votre Collègue Amélia Lakrafi et vous-même avez préparé et déposé en juin 2025 sur l'Avenir de la Francophonie. Soyez le bienvenu !

Un tel exercice est une première pour notre Compagnie et nous nous en réjouissons ; il témoigne, en effet, de votre confiance et augure des heureuses perspectives d'un dialogue plus constant - que nous appelons de nos vœux — entre les Institutions concernées par le développement de la Francophonie, dont les Assemblées parlementaires, les Acteurs et partenaires de la Francophonie eux-mêmes et les académiciens.

L'ASOM entretient, comme vous le savez, avec la Francophonie des liens de proximité anciens, dus notamment à la présence en son sein, depuis la première heure, au titre notamment de Membres associés, de nombre des personnalités fondatrices de ce Regroupement géopolitique inédit autour de la langue et des valeurs.

Je veux parler des Présidents Senghor et de ses successeurs, comme les Présidents Abdou Diouf ou Abdoulaye Wade, mais aussi du premier Secrétaire général de la Francophonie,

Boutros-Boutros-Ghali, ainsi que hauts responsables politiques de l'espace francophone, des juristes, des chercheurs, des penseurs et des écrivains, tels Alexandre Najjar ou Boualem Sansal. Sa Majesté le Roi du Cambodge vient de nous faire l'honneur de rejoindre, le 4 décembre, ce prestigieux Collège.

Plusieurs de ses membres titulaires, libres ou correspondants ont, par ailleurs, exercé ou continuent – pour certains — d'exercer, des fonctions significatives au sein des institutions francophones, qu'il s'agisse de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), de l'OIF, de l'Université Senghor d'Alexandrie, des Réseaux institutionnels francophones ou encore de la société civile.

Tous nos membres, enfin, sont sensibilisés aux vertus d'une coopération et d'une concertation originales déployées solidairement entre gouvernements, peuples et citoyens francophones qui se comprennent, par-delà leur diversité. Ils sont les observateurs engagés d'une telle dynamique qu'ils estiment être aujourd'hui, peut-être plus que jamais dans un monde en fortes tensions et rapides mutations, encore plus déterminantes pour le développement et la paix mais dont l'avenir, précisément, les inquiète ou tout au moins les interpelle, requérant de ce fait une mobilisation concrète renforcée.

L'Académie, en conséquence, a décidé de mettre en place une cellule permanente de veille et de prospective sur les activités de la Francophonie multilatérale dans ses divers volets, (politique, linguistique, culturel, économique, technologique, celui de l'éducation et de l'enseignement professionnel et universitaire, du développement durable), de même que sur les politiques menées dans ces domaines par les pays membres de l'OIF, y compris par la France.

Désireuse, désormais, de s'ancrer dans ses responsabilités pour cette cause, elle ambitionne d'être considérée, en France comme dans l'espace francophone, comme un des pôles privilégiés de mémoire, essentielle pour la transmission, l'information et la sensibilisation voire, en lien avec ses partenaires, la formation d'étudiants, de chercheurs, ou de toute autre catégorie d'acteurs impliqués. Elle se veut également, comme sur d'autres thèmes, un lieu d'ouverture, y compris pour et avec les générations nouvelles, en jouant un rôle d'alerte et de proposition de solutions innovantes. Tous nos travaux sont retransmis en direct, puis publiés sur le site internet de l'ASOM.

C'est là une de ses missions que d'attirer l'attention et de contribuer à approfondir la réflexion sur des questions délicates, même prêtant à controverses, telle par exemple celle du consensus sur les valeurs : socle d'une Francophonie confiante, à l'orée de ce siècle, en ses principes et ses mécanismes de promotion de la démocratie, de l'État de droit et de la sécurité humaine, tout comme de prévention et de règlement des crises et des conflits, ce consensus est aujourd'hui mis à mal, au nom singulièrement, de conceptions, de visions, voire d'idéologies différentes.

On connaît les risques qui peuvent en découler, de contestation, voire de retrait de l'Organisation internationale de la Francophonie et, dans tous les cas, de perte d'efficacité et d'influence dans le monde de la Communauté francophone.

Comment faire face à un tel défi ? Quelles réformes entreprendre, portant notamment sur le dispositif institutionnel, problématique sur laquelle votre rapport ouvre des pistes stimulantes. Et je suis persuadée que mes Consœurs et Confrères, attentifs à vos analyses et préconisations, n'hésiteront pas à vous faire part de bien d'autres préoccupations et suggestions.

Un Appel a déjà été transmis dans ce sens en octobre 2024 aux Autorités françaises et francophones, avec recommandations à l'appui, à la veille du Sommet de Villers Cotterêts, Il devrait en être de même, après la célébration, en juillet dernier, des 35 ans de la Déclaration de Bamako sur la démocratie, les droits et les libertés, en direction du Sommet de Siem Reap, dans un an.

Monsieur le Député,

Vous l'aurez compris : à l'image de la proclamation de ladite Déclaration de Bamako selon laquelle « Francophonie et démocratie sont indissociables », Académie des sciences d'outre-mer et Francophonie sont intimement liées et c'est un auditoire très motivé qui a hâte de vous entendre et d'échanger avec vous pour la relance de cette dernière.

À cet effet, permettez-moi de donner préalablement la parole à Monsieur le Secrétaire perpétuel